

REVUE DES REVUES

Culture et liberté

Notre collaborateur et ami René LAUREN avait prévu, en collaboration avec le Centre de la culture, les travaux du Congrès international des écrivains. Un attentat au 100 jours d'histoire qui s'accomplirait en partie. Sous le titre *Notes d'un critique*, il les donne aujourd'hui dans la Revue des Revues (sept 1953).

En voici la seconde partie. Ce n'est pas la question de la liberté, que d'abord, qui est au centre du programme officiel, mais la question de la liberté de l'écrivain personnel. Il est certain que toute exigence de liberté n'a de sens que si elle est liée à la liberté de l'écrivain. Mais l'État, nous le voyons, ne peut pas être le maître de son destin. Il est devenu le synonyme de l'État et d'actualité, au contraire, dans notre profession, le terme a gardé son sens plein et personnel. Ce n'est pas seulement que l'on parle d'une « critique d'histoire ». La conséquence en est que, dans la mesure où l'on parle de critique, un critique littéraire peut avoir à l'esprit l'indépendance de son jugement aussi bien en ce qui concerne les faits que les valeurs. Mais quand on parle de critique, on parle de la liberté de l'écrivain.

Or, il est étrangement apparu, à mesure que se déroulaient ses débats, que ce Congrès pour la défense de la culture était forcément amené à défendre, en premier lieu, la liberté. C'est-à-dire de l'écrivain, que nous entendons. Mais nous nous sommes dit : on s'aperçoit aussitôt que ce n'est pas la liberté de l'écrivain qui est en jeu, mais la liberté de l'écrivain. Or, il est étrangement apparu, à mesure que se déroulaient ses débats, que ce Congrès pour la défense de la culture était forcément amené à défendre, en premier lieu, la liberté. C'est-à-dire de l'écrivain, que nous entendons. Mais nous nous sommes dit : on s'aperçoit aussitôt que ce n'est pas la liberté de l'écrivain qui est en jeu, mais la liberté de l'écrivain.

Si, comme l'écrit notre collaborateur, on veut parler de la culture, on veut parler de la liberté de l'écrivain. Or, il est étrangement apparu, à mesure que se déroulaient ses débats, que ce Congrès pour la défense de la culture était forcément amené à défendre, en premier lieu, la liberté. C'est-à-dire de l'écrivain, que nous entendons. Mais nous nous sommes dit : on s'aperçoit aussitôt que ce n'est pas la liberté de l'écrivain qui est en jeu, mais la liberté de l'écrivain.

Si, comme l'écrit notre collaborateur, on veut parler de la culture, on veut parler de la liberté de l'écrivain. Or, il est étrangement apparu, à mesure que se déroulaient ses débats, que ce Congrès pour la défense de la culture était forcément amené à défendre, en premier lieu, la liberté. C'est-à-dire de l'écrivain, que nous entendons. Mais nous nous sommes dit : on s'aperçoit aussitôt que ce n'est pas la liberté de l'écrivain qui est en jeu, mais la liberté de l'écrivain.

Si, comme l'écrit notre collaborateur, on veut parler de la culture, on veut parler de la liberté de l'écrivain. Or, il est étrangement apparu, à mesure que se déroulaient ses débats, que ce Congrès pour la défense de la culture était forcément amené à défendre, en premier lieu, la liberté. C'est-à-dire de l'écrivain, que nous entendons. Mais nous nous sommes dit : on s'aperçoit aussitôt que ce n'est pas la liberté de l'écrivain qui est en jeu, mais la liberté de l'écrivain.

Si, comme l'écrit notre collaborateur, on veut parler de la culture, on veut parler de la liberté de l'écrivain. Or, il est étrangement apparu, à mesure que se déroulaient ses débats, que ce Congrès pour la défense de la culture était forcément amené à défendre, en premier lieu, la liberté. C'est-à-dire de l'écrivain, que nous entendons. Mais nous nous sommes dit : on s'aperçoit aussitôt que ce n'est pas la liberté de l'écrivain qui est en jeu, mais la liberté de l'écrivain.

Notre collaborateur et ami René LAUREN avait prévu, en collaboration avec le Centre de la culture, les travaux du Congrès international des écrivains. Un attentat au 100 jours d'histoire qui s'accomplirait en partie. Sous le titre *Notes d'un critique*, il les donne aujourd'hui dans la Revue des Revues (sept 1953).

En voici la seconde partie. Ce n'est pas la question de la liberté, que d'abord, qui est au centre du programme officiel, mais la question de la liberté de l'écrivain personnel. Il est certain que toute exigence de liberté n'a de sens que si elle est liée à la liberté de l'écrivain. Mais l'État, nous le voyons, ne peut pas être le maître de son destin. Il est devenu le synonyme de l'État et d'actualité, au contraire, dans notre profession, le terme a gardé son sens plein et personnel. Ce n'est pas seulement que l'on parle d'une « critique d'histoire ». La conséquence en est que, dans la mesure où l'on parle de critique, un critique littéraire peut avoir à l'esprit l'indépendance de son jugement aussi bien en ce qui concerne les faits que les valeurs. Mais quand on parle de critique, on parle de la liberté de l'écrivain.

Or, il est étrangement apparu, à mesure que se déroulaient ses débats, que ce Congrès pour la défense de la culture était forcément amené à défendre, en premier lieu, la liberté. C'est-à-dire de l'écrivain, que nous entendons. Mais nous nous sommes dit : on s'aperçoit aussitôt que ce n'est pas la liberté de l'écrivain qui est en jeu, mais la liberté de l'écrivain.

Si, comme l'écrit notre collaborateur, on veut parler de la culture, on veut parler de la liberté de l'écrivain. Or, il est étrangement apparu, à mesure que se déroulaient ses débats, que ce Congrès pour la défense de la culture était forcément amené à défendre, en premier lieu, la liberté. C'est-à-dire de l'écrivain, que nous entendons. Mais nous nous sommes dit : on s'aperçoit aussitôt que ce n'est pas la liberté de l'écrivain qui est en jeu, mais la liberté de l'écrivain.

Si, comme l'écrit notre collaborateur, on veut parler de la culture, on veut parler de la liberté de l'écrivain. Or, il est étrangement apparu, à mesure que se déroulaient ses débats, que ce Congrès pour la défense de la culture était forcément amené à défendre, en premier lieu, la liberté. C'est-à-dire de l'écrivain, que nous entendons. Mais nous nous sommes dit : on s'aperçoit aussitôt que ce n'est pas la liberté de l'écrivain qui est en jeu, mais la liberté de l'écrivain.

Si, comme l'écrit notre collaborateur, on veut parler de la culture, on veut parler de la liberté de l'écrivain. Or, il est étrangement apparu, à mesure que se déroulaient ses débats, que ce Congrès pour la défense de la culture était forcément amené à défendre, en premier lieu, la liberté. C'est-à-dire de l'écrivain, que nous entendons. Mais nous nous sommes dit : on s'aperçoit aussitôt que ce n'est pas la liberté de l'écrivain qui est en jeu, mais la liberté de l'écrivain.

Si, comme l'écrit notre collaborateur, on veut parler de la culture, on veut parler de la liberté de l'écrivain. Or, il est étrangement apparu, à mesure que se déroulaient ses débats, que ce Congrès pour la défense de la culture était forcément amené à défendre, en premier lieu, la liberté. C'est-à-dire de l'écrivain, que nous entendons. Mais nous nous sommes dit : on s'aperçoit aussitôt que ce n'est pas la liberté de l'écrivain qui est en jeu, mais la liberté de l'écrivain.